

**Pôle Territoires
Environnement Société**

Dossier suivi par :
Tiphaine GOMBAULT
06 71 07 62 38
tiphaine.gombault@rhone.chambagri.fr

Chambre d'agriculture du Rhône

La Tour de Salvagny

18 Avenue des monts d'or
69890 la Tour de Salvagny
Tél : +33 (0) 4 78 19 61 10
Fax : +33 (0) 4 78 19 61 11

Siège social
Chambre d'agriculture du Rhône
18, avenue des Monts d'Or
69890 La Tour de Salvagny

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Etablissement public
Loi du 31/01/1924
Siret 186 910 014 00031
APE 9411Z

www.rhone.chambre-agriculture.fr

**MADAME LE MAIRE
MAIRIE DE BESSENAY
11 RUE DE LA MAIRIE
69690 BESSENAY**

La Tour de Salvagny, le 12 janvier 2023

Objet : Déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU de la commune de BESSENAY

Madame le Maire,

Vous avez sollicité notre avis dans le cadre de la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU de la commune de BESSENAY que vous avez engagée. Nous vous en remercions.

Vous organisez, mardi 16 janvier 2023 une réunion d'examen conjoint à laquelle la Chambre d'agriculture du Rhône ne pourra assister. Nous nous en excusons.

Dans ce cadre, vous trouverez ci-dessous notre avis concernant l'ouverture à l'urbanisation d'une zone AU du centre bourg, objet de cette mise en compatibilité.

L'aménagement de cette zone, inscrite au PLU et située en dent creuse dans le centre bourg, ne semble pas engendrer des préjudices pour l'activité agricole.

Ainsi, nous n'avons pas de remarques particulières concernant ce dossier.

Nous vous prions d'agréer, Madame le Maire, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Pascal GIRIN

Président de la Chambre d'agriculture du Rhône

